

### **Quelques propos introductifs ...**

Le socle commun de connaissances et de compétences prend sa source dans les accords européens de Lisbonne. Ces accords voient le jour dans un contexte de questionnement sur les notions de culture commune et de socle fondamental qui ont nourri les débats sur les savoirs à enseigner durant la scolarité obligatoire, durant plus d'une cinquantaine d'années. En 2001, à la suite du sommet de Lisbonne, le Conseil européen adopte un rapport sur les objectifs concrets futurs des systèmes d'éducation et de formation, dans lequel est affirmé le principe suivant : « La société attend de l'éducation et de la formation qu'elles permettent à chacun et à chacune d'acquérir les compétences de base nécessaires pour affronter la vie et le travail ».

En France, c'est la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'Ecole, L. n°2005-380 du 23 avril 2005, qui institue à l'article 9, un socle commun de connaissances et de compétences. « *La scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué **d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société.** Ce socle comprend :*

- la maîtrise de la langue française ;
- la maîtrise des principaux éléments de mathématiques ;
- une culture humaniste et scientifique permettant le libre exercice de la citoyenneté ;
- la pratique d'au moins une langue vivante étrangère ;
- la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication.

*Ces connaissances et compétences sont précisées par décret pris après avis du Haut Conseil de l'éducation.*

*L'acquisition du socle commun par les élèves fait l'objet d'une évaluation, qui est prise en compte dans la poursuite de la scolarité. Le Gouvernement présente tous les trois ans au Parlement un rapport sur la manière dont les programmes prennent en compte le socle commun et sur la maîtrise de celui-ci par les élèves au cours de leur scolarité obligatoire. Parallèlement à l'acquisition du socle commun, d'autres enseignements sont dispensés au cours de la scolarité obligatoire."*

Le socle pèse d'un poids juridique considérable ; il est, d'une part, inscrit dans la loi et pas uniquement dans un décret ou une circulaire. D'autre part, le Haut Conseil de l'Education a donné son avis sur le décret d'application et le Gouvernement doit rendre compte des avancées devant le Parlement. Le socle, c'est un nouveau tournant pour l'Ecole, une aventure, un défi. Si la Nation garantit les moyens d'acquisition du socle, cela signifie bel et bien que le socle s'accompagne d'une obligation de résultats.

Comme nous l'affirme le décret n° 2006-830 du 11 juillet 2006, « maîtriser le socle commun, c'est être capable de mobiliser ses acquis dans des tâches et des situations complexes, à l'école puis dans sa vie ». Aux cinq piliers définis dans la loi, le décret en ajoute deux : Les compétences sociales et civiques et L'autonomie et l'initiative, compétences transversales insuffisamment enseignées. Nous ne retrouvons pas par conséquent de parfaite adéquation entre les piliers du socle et les différentes disciplines.

Au plan de la mise en œuvre, le socle s'ancre dans un processus d'enseignement/apprentissage fondé sur l'acquisition de compétences, ce qui questionne plusieurs points :

- la définition d'une compétence ;
- le processus d'enseignement ou la cohérence entre la définition des intentions pédagogiques, la mise en œuvre, l'évaluation et la remédiation ;
- la continuité des apprentissages du début à la fin de la scolarité obligatoire ;
- la place de l'élève dans le processus d'apprentissage.

Cette année, notre groupe de travail s'est centré sur la continuité des apprentissages du cycle 3 à la fin de la scolarité obligatoire. L'objectif était d'élaborer des outils destinés aux équipes enseignantes et au chef d'établissement pour accompagner le passage du CM2 vers la 6<sup>ème</sup>.

Les autres points ci-dessus pourraient constituer des axes de réflexion pour les années à venir et des points d'appui pour des propositions de formation.

### **La continuité des apprentissages du cycle 3 à la fin de la scolarité obligatoire**

Les tableaux ci-dessous ont pour ambition de rendre lisible la cohérence et la continuité entre le socle commun, le programme de cycle 3, les évaluations CM2 et le programme de 6<sup>ème</sup>, pour la compétence un du socle : La maîtrise de la langue.

Pour plus de clarté, nous avons choisi de ne pas reporter certaines compétences en étude de la langue dans les trois chapitres Dire, Lire et Ecrire mais de privilégier une entrée qui nous paraissait la plus judicieuse ; à titre d'exemple, la compétence de vocabulaire « Maîtriser quelques relations de sens entre les mots et maîtriser quelques relations concernant la forme et le sens des mots » a été placée dans la rubrique Lire, elle trouverait également sa place dans la rubrique S'exprimer à l'oral.

<b>DIRE / S'EXPRIMER A L'ORAL</b>					
<b>Connaissances et compétences attendues en fin de scolarité obligatoire Cf. DECRET</b>	<b>Éléments du socle attendus en fin de cycle 3 Cf. LIVRET SCOLAIRE, palier 2</b>	<b>Indications pour l'évaluation Cf. Evaluations nationales CM2, janvier 2010</b>	<b>Éléments du socle attendus en fin de 6<sup>ème</sup> Cf. Programmes de 6<sup>ème</sup></b>	<b>Éléments du socle exigibles en fin de collège Cf. Palier 3 et DNB</b>	<b>Indications pour l'évaluation Cf. GRILLE DE REFERENCE Eduscol sept 2009</b>
<b>Prendre la parole en public.</b>	S'exprimer dans un vocabulaire approprié et précis. Participer aux échanges de manière constructive / rester dans le sujet, situer son propos par rapport aux autres, apporter des arguments, mobiliser des connaissances, respecter les règles habituelles de la communication.	L'évaluation sera conduite en situation de communication réelle. De telles situations auront été préalablement proposées régulièrement.	S'exprimer de façon audible et compréhensible, dans un niveau de langue approprié.	Prendre la parole en public devant un auditoire de façon audible, organisée, compréhensible pour tous.	On pourra utiliser un stage, une sortie, découverte professionnelle ou d'activité culturelle.
<b>Adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché).</b>	Prendre la parole en respectant en respectant le niveau de langue adapté.		Identifier les différentes situations de communication orale et ce qu'elles impliquent.	Adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché).	Cette capacité sera évaluée dans toutes les situations d'expression orale. Cohérence du propos, prise en compte de l'auditoire, respect des règles syntaxiques orales (on acceptera les approximations syntaxiques, les redondances dès lors qu'elles correspondront aux nécessités de l'oral).

<p><b>Prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point de vue.</b></p>	<p>Prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres.</p> <p>Ecouter autrui, formuler et justifier un point de vue.</p> <p>Répondre à une question par une phrase complète.</p>	<p>L'évaluation sera conduite dans une situation de classe ordinaire, dans le cadre des activités habituelles de la classe, les critères d'évaluation étant précisés avant l'activité. L'évaluation portera sur la prise d'initiative et la pertinence du propos. L'activité est déjà connue, déjà pratiquée, avec des objectifs identifiés.</p>	<p>Ecouter et prendre en compte la parole d'autrui.</p>	<p>Prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point de vue.</p>	<p>Dans un échange entre professeurs et élèves ou entre élèves, savoir reformuler une intervention et apporter une justification pour l'étayer ou la rejeter.</p>
<p><b>Reformuler un texte ou des propos lus ou prononcés par un tiers.</b></p>	<p>Comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient.</p>	<p>Items 9 et 23</p>		<p>Reformuler un texte ou des propos lus ou prononcés par un tiers.</p>	<p>Reformuler avec objectivité un document, une intervention orale, un bilan de séance, une situation.</p>
<p><b>Rendre compte d'un travail individuel ou collectif (exposés, expériences, démonstrations...).</b></p>			<p>Raconter une expérience (épisode vécu, lecture, film, visite ...).</p>	<p>Rendre compte d'un travail individuel ou collectif (exposés, expériences, démonstrations...).</p>	<p>Présenter un travail de manière organisée et être capable de répondre à des demandes de précision, d'explication.</p>
<p><b>Dire de mémoire des textes patrimoniaux (textes littéraires, citations célèbres).</b></p>	<p>Dire de mémoire, de façon expressive une dizaine de poèmes et de textes en prose.</p>	<p>Une dizaine de textes sera mémorisée et l'évaluation se fera de façon continue.</p>	<p>Les élèves pratiquent régulièrement la lecture à haute voix et la récitation, en insistant sur la nécessaire mise en valeur du texte.</p>	<p>Dire de mémoire des textes patrimoniaux (textes littéraires, citations célèbres).</p>	<p>Cette capacité est à évaluer en cours de français. Dire de façon intelligible et expressive des textes ou extraits divers (Théâtre, poésie....). Cette capacité sera évaluée sur des textes connus et élucidés.</p>

**LIRE**

<b>Connaissances et compétences attendues en fin de scolarité obligatoire</b>  <i>Cf. DECRET</i>	<b>Éléments du socle attendus en fin de cycle 3</b> <i>Cf. LIVRET SCOLAIRE, palier 2</i>	<b>Indications pour l'évaluation</b> <i>Cf. Evaluations CM2, janvier 2010</i>	<b>Éléments du socle attendus en fin de 6<sup>ème</sup></b> <b>(programmes de 6<sup>ème</sup>)</b>	<b>Éléments du socle exigibles en fin de collège</b>  <i>CF. palier 3 et DNB</i>	<b>Indications pour l'évaluation</b> <b>CF GRILLE DE REFERENCE</b> <b>Eduscol sept 2009</b>
<b>Lire à haute voix, de façon expressive, un texte en prose ou en vers.</b>	Lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte.		Les élèves pratiquent régulièrement la lecture à haute voix.	Lire à haute voix, de façon expressive, un texte en prose ou en vers.	Lire à haute voix un texte littéraire ou non déjà étudié en cours de manière à en mettre en évidence le sens et l'intérêt.
<b>Analyser les éléments grammaticaux d'une phrase afin d'en éclairer le sens.</b>	Repérer les effets de choix formels (emploi de certains mots, utilisation d'un niveau de langue). Maîtriser quelques relations de sens entre les mots ; maîtriser quelques relations concernant la forme et le sens des mots. Utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte, mieux le comprendre.	<i>Item 8 et 22</i>  <i>Items 7-47-54-55-56-57</i>	Enrichir le vocabulaire des élèves de façon structurée à partir de réseaux de mots.	Analyser les éléments grammaticaux d'une phrase afin d'en éclairer le sens.	Dans un texte littéraire ou non, utiliser ses connaissances sur la langue (grammaire, orthographe, lexique) pour résoudre une difficulté de compréhension. Celle-ci pourra se trouver dans une production d'élèves.
<b>Dégager l'idée essentielle d'un texte lu ou entendu.</b>  <b>Manifester sa compréhension de textes variés, qu'ils soient documentaires ou littéraires.</b>	Dégager le thème d'un texte.  Repérer dans un texte des informations explicites. Inférer des informations nouvelles (implicites).	<i>Item 27</i>  <i>Items 1-2-3-4-5-6-21-24-58-59-60</i>  <i>Item 25</i>		Dégager l'idée essentielle d'un texte lu ou entendu.  Manifester sa compréhension de textes variés, qu'ils soient documentaires ou littéraires.	Après la lecture d'un texte, en reformuler les grandes lignes, de préférence à l'oral. Après lecture par l'élève ou le professeur d'un texte documentaire d'une ou deux pages. Dégager le thème. Prélever les informations.

<p><b>Comprendre un énoncé, une consigne.</b></p>	<p>Lire seul et comprendre un énoncé, une consigne.</p>			<p>Comprendre un énoncé, une consigne.</p>	<p>Reformuler une consigne en explicitant la nature des tâches à accomplir. On pourra travailler sur la confrontation de consignes.</p>
<p><b>Lire des œuvres littéraires intégrales, notamment classiques, et rendre compte de sa lecture.</b></p>	<p>Lire seul des œuvres du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptées à son âge.</p> <p>Effectuer seul des recherches dans des ouvrages documentaires (livres, produits multimédia).</p> <p>Se repérer dans une bibliothèque, une médiathèque.</p>		<p>Lecture d'au moins trois oeuvres intégrales et trois groupements de textes étudiés en classe, et trois oeuvres lues en lecture cursive en dehors du temps scolaire.</p>	<p>Lire des oeuvres littéraires intégrales, notamment classiques, et rendre compte de sa lecture.</p>	<p><i>Cette capacité est à évaluer en cours de français.</i> Après lecture d'une oeuvre narrative, résumer l'histoire en précisant les relations entre les personnages et en relevant les principaux événements. Après lecture de toute oeuvre, être capable d'exprimer son point de vue de lecteur et de le justifier par écrit ou oralement. (On pourra entendre par oeuvre un chapitre de roman ou une nouvelle correspondant au programme en vigueur).</p>

**UTILISER DES OUTILS**

<b>Connaissances et compétences attendues en fin de scolarité obligatoire</b>  <i>Cf. DECRET</i>	<b>Éléments du socle attendus en fin de cycle 3</b> <i>Cf. LIVRET SCOLAIRE, palier 2</i>	<b>Indications pour l'évaluation</b> <b>Cf. Evaluations CM2, janvier 2010</b>	<b>Éléments du socle attendus en fin de 6<sup>ème</sup></b> <b>(programmes de 6<sup>ème</sup>)</b>	<b>Éléments du socle exigibles en fin de collège</b>  <b>CF. palier 3 et DNB</b>	<b>Indications pour l'évaluation</b> <b>CF GRILLE DE REFERENCE Eduscol sept 2009</b>
<b>Utiliser des dictionnaires, imprimés ou numériques.</b>	Savoir utiliser un dictionnaire papier ou numérique.	<i>Items 52-53</i>		<b>Utiliser des dictionnaires, imprimés ou numériques.</b>	Savoir utiliser un dictionnaire pour vérifier l'orthographe ou le sens d'un mot, découvrir un synonyme ou un mot nécessaire à l'expression de sa pensée.
<b>Utiliser des ouvrages de grammaire ou des logiciels de correction.</b>				<b>Utiliser des ouvrages de grammaire ou des logiciels de correction orthographique.</b>	<i>Cette capacité est à évaluer en cours de français.</i> Savoir utiliser un ouvrage de grammaire ou un logiciel de correction pour vérifier une forme conjuguée, un accord ou un point de syntaxe.
	Effectuer seul des recherches dans des ouvrages documentaires (livres, produits multimédia).  Se repérer dans une bibliothèque, une médiathèque.				

## ECRIRE

<b>Connaissances et compétences attendues en fin de scolarité obligatoire</b>  <i>Cf. DECRET</i>	<b>Éléments du socle attendus en fin de cycle 3</b> <i>Cf. LIVRET SCOLAIRE, palier 2</i>	<b>Indications pour l'évaluation</b> <b>Cf. Evaluations CM2, janvier 2010</b>	<b>Éléments du socle attendus en fin de 6<sup>ème</sup> (programmes de 6<sup>ème</sup>)</b>	<b>Éléments du socle exigibles en fin de collège</b>  <b><i>CF. palier 3 et DNB</i></b>	<b>Indications pour l'évaluation</b> <b>CF GRILLE DE REFERENCE Eduscol sept 2009</b>
<b>Copier un texte sans faute</b>	Copier sans erreur un texte d'au moins 15 lignes en lui donnant une présentation adaptée.	Ces tâches sont organisées dans le cadre des activités habituelles de la classe, les critères d'évaluation étant précisés avant l'activité.  <b><i>Items 50 et 51 des évaluations nationales</i></b>	L'élève doit pouvoir présenter son texte de manière lisible avec une graphie claire et régulière.	Copier un texte sans erreur.	Reproduire toute forme de texte et de document en respectant l'orthographe et la disposition (typographie). Écrire lisiblement un texte ou une « trace écrite » de cours en respectant les principales règles de l'orthographe grammaticale et lexicale (accords, formes verbales et orthographe des mots invariables).
<b>Ecrire lisiblement et correctement un texte spontanément sous la dictée</b>	Ecrire sans erreur sous la dictée un texte d'au moins dix lignes en mobilisant les connaissances acquises	Ces tâches sont organisées dans le cadre des activités habituelles de la classe, les critères d'évaluation étant précisés avant l'activité.	Écrire sous la dictée un texte de dix lignes minimum en respectant les principales règles d'orthographe lexicale et grammaticale et les indications de ponctuation et de mise en page.	Ecrire lisiblement et correctement un texte spontanément ou sous la dictée.	(voir le contenu de la cellule précédente)
<b>Répondre à une question par une phrase complète</b>	Répondre à une question par une phrase complète à l'écrit.			Répondre à une question par une phrase complète.	Exprimer sa pensée autrement que par un mot ou un groupe de mots, sous la forme d'un énoncé construit présentant un sens complet.



<p><b>Rédiger un texte bref, cohérent, construit en paragraphes, correctement ponctué, en respectant des consignes imposées : récit, description, explication, texte argumentatif, compte rendu, écrits courants (lettres...)</b></p>	<p>Rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu), en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire.</p>	<p>Rédiger différents types de textes d'au moins deux paragraphes en veillant à leur cohérence, en évitant les répétitions, et en respectant les contraintes syntaxiques et orthographiques ainsi que la ponctuation. <b>Items 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 26</b></p>	<p>L'entraînement porte sur tous les faits de l'écriture (..) Les activités d'écriture sont variées ; toutes les formes d'écriture sont encouragées et valorisées par différents modes de diffusion.</p>	<p>Rédiger un texte bref, cohérent, construit en paragraphes, correctement ponctué, en respectant des consignes imposées : récit, description, explication, texte argumentatif, compte rendu, écrits courants (lettres...).</p>	<p>Sur un sujet précis, rédiger de manière autonome un texte cohérent d'au moins deux paragraphes, en respectant les consignes d'écriture.</p>
<p><b>Adapter le propos au destinataire et à l'effet recherché.</b></p>	<p>Utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte, mieux l'écrire</p>			<p>Adapter le propos au destinataire et à l'effet recherché</p>	<p>Cette capacité sera évaluée dans toutes les situations de la capacité « écrire ».</p>
<p><b>Résumer un texte.</b></p>				<p>Résumer un texte.</p>	<p>Faire un résumé d'un texte littéraire ou documentaire, entendu ou lu, en en restituant le sens global et l'organisation. La capacité pourra être évaluée à partir d'une situation pédagogique.</p>
<p><b>Utiliser les principales règles d'orthographe lexicale et grammaticale.</b></p>	<p>Orthographier correctement un texte simple de 10 lignes lors de sa rédaction ou de sa dictée en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire.</p>	<p>Dans une dictée, appliquer la règle de l'accord du verbe avec son sujet, y compris avec le sujet <i>qui</i> de 3<sup>ème</sup> personne. Accorder sans erreur l'adjectif avec le nom. <b>Items 31, 32, 33, 48, 49</b></p>	<p>Maîtriser l'orthographe grammaticale Maîtriser l'orthographe lexicale</p>	<p>Utiliser les principales règles d'orthographe lexicale et grammaticale</p>	<p>Cette capacité sera évaluée dans toutes les situations de la capacité « écrire »</p>

## BIBLIOGRAPHIE

### ▪ Des incontournables :

Raulin Dominique. **Le socle commun des compétences**. CNDP, 2008. (Ressources Formation, Enjeux du système éducatif).

Hatem Rolande, Zakhartchouk Jean-Michel. **Travail par compétences et socle commun**. CRDP d'Amiens, 2009. (Repères pour agir, Second degré).

Demarcy Denis, Zakhartchouk Jean-Michel. **Réussir le passage de l'école au collège**, CRDP de l'académie d'Amiens, 2007, (Repère pour agir).

### ▪ Autres ouvrages :

**Les réussites paradoxales en 6<sup>ème</sup>**, Revue Echanger. Décembre 2005. n°73.

Caron Catherine. **Trucs, astuces et exercices : réussir sa 6<sup>ème</sup>**. CRDP de Bourgogne, 2006.

Anne Grange, Hélène Pagès. **Elèves décrocheurs, élèves raccrocheurs**. CRDP des Pays de la Loire, 2008. 1 DVD ROM + 1 livret. (Ressources formation vidéo/multimédia –Démarches et pédagogie).

Audoin Marie-CXlaude, Nadot Suzanne (coord.). **La question du redoublement : comment faire avec la difficulté scolaire ?** CRDP de l'académie de Versailles. 2008. (Repères pour agir, Dispositifs).

**Motiver, remotiver : des pratiques innovantes de l'école au lycée**. CRDP de l'académie de Versailles, 2006. 1 ouvrage, (Des enseignants et des chercheurs).

Delannoy Cécile, Lévine Jacques. **La motivation : désir de savoir, décision d'apprendre**. CNDP, 2005. (Ressources formation Enjeux du système éducatif).

## Le groupe

Ont participé à cette réflexion, des directrices d'école, des principaux de collège, des inspecteurs de l'Education nationale et des conseillers pédagogiques.

Marie-Suzette PAYET, Inspectrice de l'Education nationale, circonscription Blain la Chapelle sur Erdre, coordinatrice du projet

LEBLANC Jean Jacques, Chef d'établissement, Collège Petite Lande, REZE

GAUVRIT Franck, Chef d'établissement Collège Schuman, CHATEAUBRIANT

DACULSI Michel, Chef d'établissement Collège Paul Doumer, NORT SUR ERDRE

GUIHO Bernard, Conseiller pédagogique, Circonscription NANTES Ouest

GREGOIRE Françoise, Conseiller pédagogique, Circonscription BLAIN LA CHAPELLE

CLAVERIE Thierry, IEN Circonscription REZE SUD LOIRE

TUDAL Gilles, IEN, Circonscription PONCHATEAU BRIERE

PICAUD Isabelle, Directrice d'école, Ecole Léon Say, Circonscription NANTES NORD

PERRODEAU Sandrine, Directrice d'école, Ecole Alphons Braud, Circonscription NANTES Ouest